



Doc. 11634

13 juin 2008

Les forêts: l'avenir de notre planète

Proposition de résolution¹

déposée par M. Gediminas JAKAVONIS et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Dix-sept millions d'hectares de forêt disparaissent chaque année et l'on estime, à l'heure actuelle, que 80 % des forêts ont été coupées sur l'ensemble de la planète.

L'Assemblée rappelle que les habitats forestiers et la biodiversité sont des éléments essentiels du fonctionnement de la biosphère. En effet, les forêts jouent un rôle capital dans la stabilisation du climat planétaire, en absorbant le carbone de l'atmosphère et en contribuant ainsi à diminuer la quantité de CO₂ atmosphérique.

Les forêts sont aussi particulièrement importantes dans l'atténuation du processus de désertification. Elles préviennent l'érosion du sol et elles contribuent à la régulation des régimes hydriques et des phénomènes météorologiques locaux.

Les changements climatiques constituent un défi majeur pour la durabilité à long terme des forêts. Ils ont un impact sur la productivité des forêts, ils accroissent le stress hydrique ainsi que les processus de désertification et les risques de tempête et d'incendie. Les incendies de forêts, les inondations, les sécheresses et les tempêtes qui ont commencé à affecter sérieusement notre continent démontrent bien les conséquences humaines et matérielles qu'ils peuvent avoir sur l'environnement.

Des forêts saines et gérées d'une manière durable constituent des instruments précieux de modération des changements climatiques et de lutte contre ces changements. Les forêts constituent des ressources renouvelables importantes en énergie et en matériaux bruts.

La déforestation constitue un enjeu international majeur, du fait, entre autres, de son incidence à l'égard des changements climatiques, tel que cela a été reconnu à la Conférence de Bali pour la période post-Kyoto.

Les forêts peuvent être exploitées en tant que source de biomasse et aussi en tant que source durable de biocarburants de deuxième génération. Cette exploitation ne doit cependant pas compromettre leur caractère multifonctionnel ni épiéter sur leur stabilité écologique.

En conséquence, l'Assemblée invite les Etats membres et non membres du Conseil de l'Europe à analyser la situation des forêts et à prendre les mesures nécessaires pour garantir une exploitation durable du patrimoine forestier, ainsi que pour préserver à long terme son rôle multifonctionnel.

Signé (voir au verso)

1. Renvoyée à la commission de l'environnement, de l'agriculture et des questions territoriales, pour en tenir compte dans la préparation du rapport sur les défis posés par le changement climatique (Doc. 11581, Renvoi no 3447): Renvoi n° 3471 (27e séance, 27 juin 2008).



Signé²:

JAKAVONIS Gediminas, Lituanie
DEITTERT Hubert, Allemagne
DUCARME Daniel, Belgique
DUDZIŃSKI Tomasz, Pologne, GDE
ETHERINGTON Bill, Royaume-Uni
EVANS Nigel, Royaume-Uni
GARCÍA PASTOR Eva, Andorre
HUSS Jean, Luxembourg, SOC
KELEMEN Attila Béla-Ladislau, Roumanie, PPE/DC
KORKEAOJA Juha, Finlande, ADLE
MARMAZOV Yevhen, Ukraine, GUE
MARQUET Bernard, Monaco, ADLE
MIRONESCU Laurențiu, Roumanie
NESSA Pasquale, Italie, PPE/DC
O'REILLY Joseph, Irlande, PPE/DC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
POPESCU Ivan, Ukraine, SOC
VIS Rudi, Royaume-Uni
ZBONIKOWSKI Łukasz, Pologne

2. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste